

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du lundi 14 septembre 2015**

Le lundi 14 septembre 2015 à 20h30, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués en date du 07 septembre, se réunissent à la mairie de Courcôme.

Présents : MM. GEOFFROY Fabrice, COLIN Bernard, ARPAGIAN Philippe, BERTRAND Olivier, DIOGO Jean, PANAR Michel, CAILLETON Thierry, MEUNIER Jean-Michel, Mmes GIRAULT Stéphanie, SALOMON Josiane.  
(Mme QUERON Séverine ne siège plus au sein du conseil, suite à sa démission au 1<sup>er</sup> aout 2015)

M. DIOGO Jean est nommé secrétaire de séance.

**DECISIONS**

Approbation du dernier compte-rendu du conseil municipal.

**1-Achat ou location broyeur :**

L'arbre de rotation du broyeur est cassé, la remise en état est estimée à 2 400,00 € HT. Après étude de devis, il apparait que l'acquisition de matériel neuf serait plus intéressant. Il est proposé qu'un remplacement du parc roulant soit effectué tous les 3 à 5 ans.

Le tracteur « Case IH », dont l'embrayage vient d'être remis en état pour un montant de 3 000,00 € TTC, est obsolète. Une réflexion est engagée afin de céder les deux tracteurs contre l'acquisition d'un nouveau.

**2-Point sur les travaux :**

- Suite au sinistre de dégâts des eaux en 2013 (mairie, école, agence postale), 4 634,44 € sont déjà mandatés, il reste à réaliser 1 546,36 €. Les différentes réalisations à faire sont : dalles au plafond d'une classe, peinture mairie (déjà fait), isolation plafond mairie. Au total, lorsque tous les travaux seront réalisés, il restera à la charge de la commune la somme de 1 324,74 €.

- Travaux salle des associations, grange aux chouettes et toitures annexes : le financement FRIL (Région) a été accepté, par contre le dossier de subvention DETR (Etat) a été refusé encore une fois.

Une autre tranche de travaux va bientôt commencer : la toiture de la salle de motricité (ancien préau de l'école) ainsi que la salle d'art plastique.

- Présentation et signature d'une pétition de l'Association des Maires des communes impactées par le passage de la LGV, afin que le département fasse pression pour la réparation des routes départementales au plus vite.

### **3-point retour de la CLECT :**

Etude des coûts à répartir entre les communes de la CDC Val de Charente pour le financement des écoles et de la « Canopée ».

Ecoles : 1/3 pour les communes ayant une école, 2/3 pour les autres communes en fonction du nombre d'habitants.

Canopée : 1/3 pour Ruffec, 2/3 pour les autres communes en fonction du nombre d'habitants. M. le maire nous tiendra au courant de l'évolution de ce dossier.

### **4-Questions diverses :**

\* Four des Marchis : il est en état de ruines, les habitants du hameau, propriétaires de celui-ci, seraient d'accord pour le céder à 1 € symbolique à la commune. Il faut dans un premier temps le protéger, et rechercher les différents propriétaires afin d'en faire l'acquisition. Le conseil souhaite se donner le temps de la réflexion sur ce projet, il faudra ensuite rechercher un projet et un financement afin de mettre en valeur le site en incluant la mare et le puits.

\* Versement d'un acompte de 5 000 € par l'association les Amis de l'église, afin de participer au financement des travaux à l'église, en attendant la facture définitive. Le conseil accepte à l'unanimité ce versement.

\* CCAS : pour les communes de moins de 1 500 habitants, le CCAS n'est plus obligatoire. Le fonctionnement restera le même, mais le budget sera commun à celui de la commune. Accord à l'unanimité du conseil pour la dissolution du CCAS.

\* Point sur la création de la commune nouvelle : rencontre déjà faite avec les conseils municipaux de Villegâts et Tuzie, bientôt avec celui de Salles-de-Villefagnan. Présentation du projet bien reçu par l'ensemble des communes. La date du 01/01/2016 paraît difficile à tenir, compte tenu des nombreuses démarches à faire. Les maires travaillent aux différents rôles à tenir et à la création des différentes chartes de fonctionnement. L'idée a été émise d'écrire à la préfecture afin de présenter le projet. M. le maire nous indiquera l'évolution du dossier.

\* Coupe du monde de Rugby : Diffusion des matchs sur grand écran salle socio-culturelle à partir du  $\frac{1}{4}$  de final en cas de qualification.

\* Travaux FDAC 2014 : validation des travaux faite par l'entreprise Bernard TP.

\* Travaux de toitures du bâtiment mairie-école : validation des travaux de rénovation.

\* Validation de l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap) pour les établissements recevant du public, à déposer avant le 27 septembre auprès de la Préfecture.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 23h10.